

Les échos de Montlaux

Bulletin d'Informations municipales

Automne 2015 numéro 7

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.
Le comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma



Le vieux Montlaux, église Saint Jacques

Le mot du maire : Le trimestre a été occupé à finaliser le dossier complexe de mise obligatoire aux normes d'accessibilité des personnes handicapées de nos 4 établissements publics (la mairie, la salle « Culture et Loisirs », l'église, le cimetière) avec un calendrier de réalisation qui nous engage sur 3 ans. Il nous a aussi fallu choisir la solution technique de modernisation de notre station de pompage et réseau d'eau, qui nous donne bien du souci et du travail quotidiennement à faire fonctionner. Le marché est passé et les travaux vont avoir lieu prochainement. Nous vous préviendrons des

quelques coupures occasionnés en journée. Concernant la route nous n'oublions pas les accotements, mais vous demandons de ralentir. Nous déplorons des incivilités contre des lampadaires et au cimetière. Une plainte a été déposée. Nous avons eu la visite annuelle du Sénateur J-Y.Roux, et aussi celle des Conseillers Départementaux de notre canton. La perception nous a fait part de la nécessité de réactualiser les données concernant les biens immobiliers qui comportent des erreurs manifestes et génèrent de ce fait des injustices. Nous allons vous envoyer un formulaire H1 qui vous permettra d'actualiser vos données et d'éviter un redressement subit.

Le Conseil Municipal vous invite à la Cérémonie de Commémoration, le 11 novembre 2015, 11 heures, devant le Monument. Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la Mairie.

Informations municipales :

Service de l'Eau

- nous vous demandons de bien vouloir entretenir les abords de votre compteur afin d'en faciliter l'accès lors des relevés et de vérifier régulièrement votre consommation pour détecter d'éventuelles fuites.
- En cas de vente de votre bien, ou de déménagement, vous restez abonnés au service municipal de l'eau tant que vous n'êtes pas venu en mairie résilier votre contrat ; un relevé de clôture sera alors effectué.
- Il est interdit par la loi de déverser des eaux pluviales dans le réseau communal d'eaux usées, cela pouvant conduire à des pollutions par débordement de la station. La mairie va procéder à des contrôles.

Les **Conseils Municipaux**, des 6 et 26 août, 21 sept et 12 oct 2015 ont pris les **délibérations** suivantes :

► **Annulation de factures d'eau:** Suite à des erreurs matérielles ou à la défaillance de certains anciens abonnés nous avons dû annuler certaines factures entièrement ou partiellement et faire les virements de crédits nécessaires.

► **Ecole de Cruis :** le conseil souhaite qu'il y ait plusieurs conventions (école, cantine, garderie, Temps d'activité péri-scolaire) et demande à connaître les comptes des services existants, ainsi que le budget prévisionnel de la cantine municipalisée depuis la rentrée, avant d'autoriser le maire à signer ces conventions qui nous lieraient à Cruis, dans la gestion de ces activités.

► **Signature d'une convention avec le Centre de Gestion** pour la mise à disposition d'un agent chargé d'inspection pour l'hygiène et la sécurité au travail au prix de 77€ pour 4 h d'intervention. (Obligatoire).

► **Passation d'une convention avec la Com-Com et le parc du Luberon**, pour la **rénovation de l'éclairage public** dans le cadre de la transition énergétique, dans l'optique d'une réduction des nuisances, d'économie d'énergie et de la mise en sécurité. Une subvention de la moitié du coût des travaux a été obtenue, le coût pour la commune est de 450€.

► **Suppression du budget CCAS et transfert au budget de la commune** d'après une nouvelle loi pour les petites communes. Bien sûr malgré ce changement purement comptable, le CCAS de Montlaux qui fonctionne bien en assurant de la distribution d'aide alimentaire, le montage complexe des dossiers d'aide sociale, le repas des Anciens et l'Arbre de Noël, continuera son activité.

► **CASIC** : le conseil approuve l'adhésion de Cruis, au Centre Aide Social Intercommunal à domicile dont Montlaux est membre.

► **Accessibilité** : approbation de l'agenda d'accessibilité aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (Ad'AP). Cette démarche est obligatoire. Un bureau d'étude a listé les travaux à réaliser sur les 4 établissements pouvant recevoir du public. Compte tenu du coût estimé et très élevé des travaux proposés pour l'aménagement de la mairie (installation d'un ascenseur), nous avons fait une demande de dérogation et proposé une solution alternative (aménagement de la petite salle au rdc de la mairie). Le montant total serait alors 13 000 €.

► **Location de la salle « Culture et Loisirs** : maintien des tarifs de location : 250€ pour les particuliers, 60€ pour les Associations organisant une activité gratuite, 100€ pour celles organisant une activité payante, 30% d'acompte à la réservation et une caution de 300€ à la signature, électricité en sus.

► **Approbation de rapports** : comme chaque année, le conseil a dû approuver le rapport fait par la mairie sur le prix et la qualité de l'eau et de

l'assainissement collectif de Montlaux, ainsi que le rapport de la Com-Com sur le SPANC (Service d'Assainissement Non Collectif).

► **Finances** : demande de subvention de 30 000€ au Conseil Départemental pour la voirie communale, qui depuis a été refusée car nous avons déjà bénéficié d'une subvention l'an dernier.

► Demande d'**avance** sur la récupération de la TVA (FCTVA) à la caisse des dépôts et consignation de 14 500€, qui a été accordée.

► Virements de crédits de 3500€ pour faire face à des dépenses non inscrites au budget primitif.

► **La commission des impôts directes** a été renouvelée : conformément à la loi le conseil a dû délibérer pour proposer à la direction des finances 24 noms parmi lesquels 12 noms seront sélectionnés par l'administration.

► Augmentation des heures du **poste d'Agent technique** : passage de 2h à 4 h par semaine compte tenu des divers travaux à effectuer : entretien de la station d'épuration, de la mairie, des abords des routes, ramassage des feuilles, peinture, relevés des compteurs d'eau ...

Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ...

- ✓ Les membres du Conseil Municipal ont participé au Conseil d'Administration du CASIC, du Syndicat de l'eau du plateau d'Albion, au Conseil d'école, à l'Assemblée Générale du Petit Cruistot, aux réunions sur la mutualisation des moyens matériels, ou humains au sein de la Com-Com, au Conseil Communautaire mensuel.
- ✓ Nous avons obtenu du Conseil Régional une subvention demandée en mars de 80% du prix estimés des travaux (10 600€) pour le changement de certaines fenêtres du bâtiment abritant la mairie. .
- ✓ Suite à notre signalement au procureur, notre ancienne secrétaire a eu une condamnation pénale, pour faux, usage de faux et escroquerie.
- ✓ Car scolaire : malgré nos protestations la Com-com a maintenu la décision de supprimer l'arrêt des Gypières au 2 novembre.

Infos en bref Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref

Le Carnet de Montlaux

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de **Claudine Laugier** survenu le 3 Septembre 2015 à l'âge de 78 ans
Nous étions nombreux à assister à une cérémonie très émouvante. Nous exprimons nos sincères condoléances à sa famille et en particulier à sa fille Solange.

~~~~~  
Bienvenue à **Colin** né le lundi 19 octobre chez Céline Drouin et Florentin Schall domiciliés aux Gypières, petit frère d'Adèle et futur Moularin. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.  
~~~~~



ANIMATIONS:

C'est l'été, le **jeudi soir** un moment convivial au village: **Les pizzas de Lilou** partagées sur la place
Le dimanche 23 août le vide-grenier organisé par « Bienvenue à Montlaux » a été annulé pour cause de pluie, une première dans son histoire.

Le 26 septembre, « Bienvenue à Montlaux » a organisé une soirée **théâtre avec la troupe des Malfoutugassais**, qui a connu un grand succès, un bon moment de détente. Nos voisins de Mallefougasse étaient venus nombreux.

Le 11 octobre, la mairie a accueilli avec le soutien de la Com-Com, une **chanteuse Syrienne Rasha RISK** interprétant des chants sacrés de méditerranée (Association ECUME)

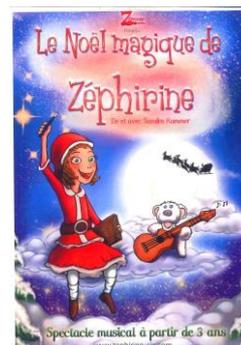


Le 17 octobre, l'après-midi de **Belote Contrée** organisée par le Comité des Fêtes a fait salle comble.

Les cours de danse du vendredi soir ont repris avec succès. Ils permettent aux nouveaux et anciens résidents de partager une activité distrayante et sportive.

AGENDA DES ANIMATIONS A VENIR :

- ❖ **Le samedi 7 novembre à 20h30**, le Comité des Fêtes vous propose la traditionnelle **Soirée Châtaigne**.
- ❖ **Le mardi 10 novembre à 20h30** soirée théâtre organisée par « Bienvenue à Montlaux », **comédie** « **Ennemies Potiches n°1** » avec la Compagnie Madame Antoine.
- ❖ **Le dimanche 22 novembre de 15h à 19h** ce sera une après-midi **Thé Dansant**.
- ❖ **Le dimanche 29 novembre à 16h** « Bienvenue à Montlaux » vous donne rendez-vous pour « **Le Noël Magique de Zéphirine** » de et avec Sandra Krummer, un **spectacle musical pour petits et grands**.
- ❖ **Le samedi 5 décembre à 15h** premier **Loto** de la saison du Comité des Fêtes.
- ❖ **Le samedi 12 décembre** aura lieu le très attendu **Repas de Noël** des anciens suivi par l'**Arbre de Noël** des enfants organisés par le CCAS de la commune. Vous êtes tous invités pour un goûter partagé à 16h.
- ❖ **La chasse** est ouverte tous les jours sauf les Vendredis.



Figures de Montlaux

Dans cette rubrique nous ouvrons les colonnes du Bulletin à des moularins souhaitant présenter eux mêmes leur parcours et leur projet. Apportez-nous vos expériences et vos témoignages si vous souhaitez les faire partager.

La bière des Gypières



Montlaux...son cadre de vie, ses brebis, ses vaches, ses champignons, son eau de source, sa bière.....COMMENT CA ! de la bière à Montlaux!

Eh bien oui c'est en passe de devenir une réalité!

Actuellement la Brasserie Bulle élabore sa gamme de bière blonde, blanche et brune dans l'unique objectif d'être opérationnelle en 2016.

A ce titre, la Brasserie Bulle, et surtout son brasseur, sont activement à la recherche d'une possibilité d'installation pérenne et adaptée à sa production.

La Brasserie Bulle et son brasseur étudieront avec le plus grand sérieux toute proposition de terrain ou de local pouvant être mise à leur disposition soit à l'achat, soit à la location.

En tant que lieu de production et de vente, la Brasserie Bulle et son brasseur souhaitent s'inscrire de manière significative dans la vie du village de Montlaux et participer à une économie qui soit volontairement locale.

Toute personne désireuse de prendre contact est largement invitée à le faire notamment autour d'une bonne bière Moulairaine que je ne manquerais pas de vous faire déguster! À la vôtre et à bientôt
Fabien Bristeau (le brasseur!) brasserie.bulle.04@gmail.com 04.92.77.03.78 06.62.11.80.15



Parcours de skieur d'un ieune de MONTLAUX : Charles GAMEL-SEIGNEUR des Janets

Repéré sur les pistes à l'âge de 9 ans. Charles intègre le club des sports d'Orcières en 2012. Alors au'il concourt contre des montagnards tous en ski-études. ce ieune de Montlaux remporte le championnat régional et les skis aames (skicross) 3 années consécutives. Il remporte les Coqs d'Or. véritable championnats de France poussins. en 2014 aux Menuires. La saison dernière, ses résultats lui ont permis d'intégrer l'équipe élite de la Vallée du Champsaur.

Malgré une blessure en début de saison qui lui fait manquer la première moitié du championnat. Charles se classe 2ème régional. 1er 2002 au championnat de France de super G. et 2ème 2002 au super G de la course internationale La Scara où 32 nations étaient représentées. À tout juste 13ans. il nourrit des ambitions au niveau national et international pour la saison à venir et devrait intégrer le rôle espoir à la rentrée prochaine. Malheureusement, son club manque de moyens pour entraîner les ieunes dans des conditions optimales. La densité du calendrier beniamin et minimes ne permet pas à un seul entraîneur d'assumer tous les besoins des deux aroubes. Pour que tous les enfants du club. auelaue soient les moyens de leurs parents. puissent accéder au haut niveau. le club fait un **appel aux dons** pour pouvoir faire appel à un deuxième entraîneur (dons qui. bonne nouvelle. sont à 66% déductibles des impôts). Si vous en avez la possibilité. vous pouvez consulter leur projet (explications. photos et vidéos) jusau'à début décembre sur : www.kisskissbankbank.com
Nom du projet: reioianez le club des mécènes de l'équipe compétition Champsaur. (Sachez que toute aide. quel qu'en soit le montant. sera la bienvenue et que tous les ieunes skieurs de l'équipe compétition Champsaur profiteront de ce coup de pouce ! Pour tout



renseignement complémentaire ou si n'avez pas accès à internet et souhaitez tout de même aider ces jeunes **Contact** : 06.03.15.49.41 ou charlesgamelseigneur@gmail.com

Photo : Charles et Alizée Baron, (2ème de la coupe du monde de ski cross 2015 et membre de l'EC champsaur) a coaché Charles au skicross des coqs d'or où il termine 7ème benjamin français, 1er né en 2002 !



Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

Lettre de 1882 trouvée dans les archives de la commune versées aux archives de Digne annotée par le maire
Reproduite partiellement

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie à Digne

Monsieur l'inspecteur

Un de vos honorables prédécesseurs avait fait obtenir un secours viager de 100frs à mon pauvre mari F.. Jean Antoine, né, domicilié et décédé à Montlaux (décédé le 16 février 1882), pour cause d'infirmité et pour ses services rendus à l'enseignement comme instituteur : attendu que sa pension n'avait pas été liquidé malgré ses 22 ans d'exercices dans cette carrière.

En conséquence, je vous serais reconnaissante, Monsieur l'Inspecteur, de me faire savoir, le plus tôt possible, si, étant moi-même infirme et accablée d'infirmités, je n'aurais pas droit à un secours.

J'ai l'honneur d'être, avec respect.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Votre très humble et très obéissante servante

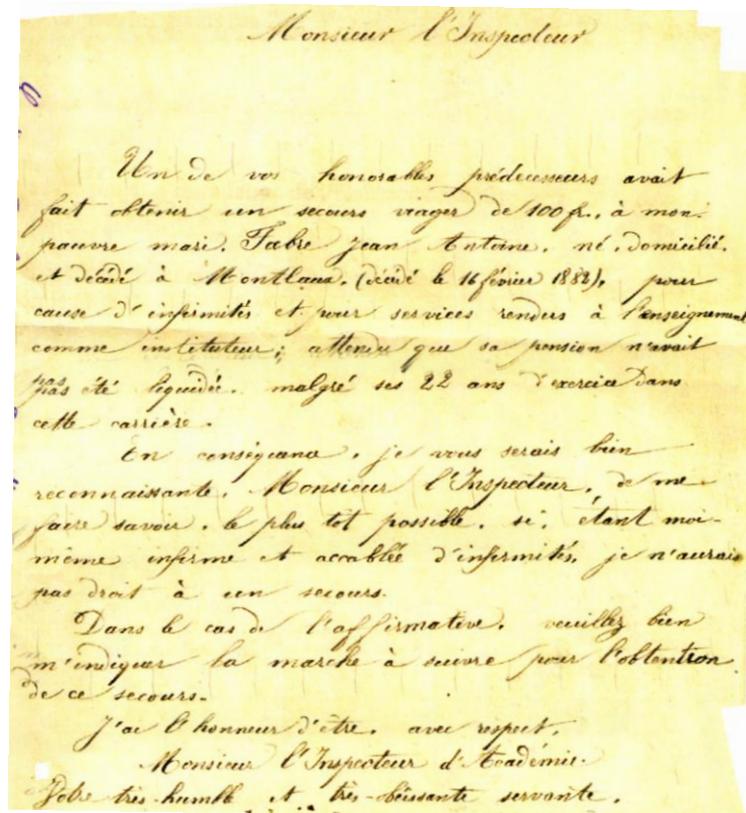
D.. Geneviève épouse F. Jean Antoine,

à Montlaux canton de Saint- Etienne (Basses-Alpes)

Montlaux le 24 .09 .1882

Le Maire de la commune de Montlaux certifie que la nommée D. Geneviève de cette commune est secourue par le bureau de bienfaisance et qu'elle est digne de recommandation.

Le Maire Vial Edouard



Monsieur l'Inspecteur

Un de vos honorables prédécesseurs avait fait obtenir un secours viager de 100 fr., à mon pauvre mari. F. Jean Antoine, né, domicilié et décédé à Montlaux, (décédé le 16 février 1882), pour cause d'infirmité et pour services rendus à l'enseignement comme instituteur; attendu que sa pension n'avait pas été liquidé, malgré ses 22 ans d'exercice dans cette carrière.

En conséquence, je vous serais bien reconnaissante, Monsieur l'Inspecteur, de me faire savoir, le plus tôt possible, si, étant moi-même infirme et accablée d'infirmités, je n'aurais pas droit à un secours.

Dans le cas de l'affirmative, veuillez bien m'indiquer la marche à suivre pour l'obtention de ce secours.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
V. très humble et très obéissante servante,
D. Geneviève

Jean Antoine F était né en 1809 et décédé à 73 ans

La lettre de Geneviève D. nous laisse imaginer le dénuement de bien des « vieillards » à la fin du XIX^e siècle. Pour les instituteurs, comme pour les postiers, ou pour les magistrats, il existe depuis l'ancien régime un système de retraite. Mais celle-ci ne peut être acquise qu'après 30 ans de services et 60 ans d'âge. Aussi Jean F. qui n'avait que 22 ans d'exercice, n'a pu que solliciter un « secours », qui dépendait du bon vouloir de l'inspecteur et qui restait très limité : 100 frs cela représente à peine le pain quotidien (le kilo de pain vaut environ 0,30fr).....

Sa veuve aurait peut-être pu obtenir une réversion si son mari avait été titulaire d'une pension. Elle n'y a pas droit et tente par ce courrier de faire prolonger le secours charitable de l'administration. Il y a peu de chance qu'elle y parvienne. Et elle va continuer à dépendre du « Bureau de bienfaisance » de la commune qui distribue aux « indigents » vêtements, nourriture et moyen de chauffage en hiver. Ce n'est qu'en 1905 qu'une loi instaurera l'assistance obligatoire aux vieillards démunis, et dans les années 30 que les instituteurs, comme l'ensemble des fonctionnaires, puis progressivement l'ensemble des salariés obtiendront un système de retraite plus sûr.

Les Elections Régionales auront lieu les Dimanches 6 et 13 décembre 2015

La Salle « Culture et Loisirs », bureau de vote de Montlaux sera ouvert de 8 h à 18h

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. La permanence du Maire a lieu le mercredi de 10h à 11h, ou sur rendez-vous, et le premier samedi du mois de 10h à 12h pour les élus. Tél 04.92.77.09.85, il y a un répondeur. Adresse mail : mairie.montlaux@orange.fr